



VTC_s - Le transport sécurisé des personnes

Voyagez en toute sécurité

Pour qui ? Pour vous !

Toute personne appelée à **se déplacer** et souhaitant bénéficier d'un **transport sécurisé**

Par qui ? Par nous !

Des **conducteurs expérimentés**

Des **conducteurs formés et habilités**

- Certification de la Police nationale (Conducteur / Formateur de la Sécurité intérieure)
- Capacité de conducteur Voiture de Transport avec Chauffeur (VTC)
- Carte professionnelle CNAPS (Conseil nationale des activités privées de sécurité)

Pourquoi ? Pour répondre à vos besoins et vos exigences !

Anticiper, prévenir et empêcher toute perturbation extérieure, toute agression ou tentative d'intrusion qui mettraient en danger la bonne exécution du transport.



Comment ? Par notre expertise et notre savoir-faire !

Deux niveaux de prestations sur-mesure après analyse du besoin

- **Niveau 1 - Sécurisation standard**

Prise en charge du client par le conducteur "accompagnateur" tout au long du trajet sécurisé (accueil, transport, dépose, gestion de crise le cas échéant)

- **Niveau 2 - Sécurisation renforcée**

Prise en charge du client par le conducteur "accompagnateur" tout au long du trajet sécurisé (accueil, transport, dépose, gestion de crise le cas échéant)

Sécurisation de l'itinéraire et du convoi par un véhicule dit "ouvreur" et par une moto dite "suiveuse"